## Lettre ouverte du collectif "NON AU FAST FOOD AU ROURET" Forte opposition citoyenne au projet d'implantation d'un FAST FOOD

Le Rouret le 15 octobre 2025,

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Élus,

Le **2 octobre dernier**, le premier **signal d'alarme** concernant l'éventuelle installation d'un restaurant de restauration rapide au Rouret a été donné sur le groupe Facebook "Tu sais que tu es du Rouret".

Depuis cette date, l'**ampleur de l'opposition** et la **mobilisation citoyenne** contre ce projet n'ont cessé de croître, comme en témoignent les éléments suivants :

- Sur les réseaux sociaux : Plus d'une centaine de commentaires en réaction au premier message sur Facebook.
- **Pétition en ligne :** Une pétition sur Change.org contre ce projet qui rassemble, à ce jour, **près de 2 800** signataires.
- Couverture médiatique régionale :
  - → Un article dans **Nice-Matin** le 8 octobre, soulignant la mobilisation.
  - → Un article en ligne sur **france3-regions.franceinfo.fr** et un **reportage TV** dans le journal de 19/20 de France 3 Régional le 10 octobre.
  - → La publication d'une partie de ce reportage sur **TikTok** enregistrant, à ce jour, près de **250 000 vues** : une résonance exceptionnelle.
  - → Un second article dans **Nice-Matin** le 10 octobre, relatant les explications données et l'opposition exprimée lors du Conseil Municipal (CM) du 9 octobre.
  - → Un article en ligne de **Nice-Matin** du 11 octobre, intitulé « *Le Rouret : La municipalité a donné plus d'informations aux habitants lors du conseil municipal alors que la gronde persiste contre l'installation du fast-food.* »
  - → Un reportage radio a été diffusé le 14 octobre, accompagné d'un article publié sur le site d'ICI Azur (anciennement France Bleu Azur).
  - → Un reportage TV de BFM national et local dans le journal de 8h le 15 octobre.

## • Implication locale:

- → Le 6 octobre, la Mairie a communiqué sur Facebook l'organisation d'une information sur ce sujet lors du CM du 9 octobre et l'annonce d'un CM exceptionnel le 16 octobre avec pour unique ordre du jour le vote d'une motion contre ce projet.
- → La mise en ligne, également le 6 octobre, du site d'information du collectif citoyen.

www.non-au-fast-food-au-rouret.net

→ La participation exceptionnelle et massives des **Rouretanes et Rouretans** lors du CM du 9 octobre pour écouter les informations sur ce dossier.

Cette mobilisation importante et rapide prouve le rejet catégorique de ce projet par les habitants du Rouret.

Notre collectif espère que le prochain Conseil Municipal, lors du débat précédant le vote de la motion, aborde en priorité les conséquences directes de ce projet, telles que listées ci-dessous.

## 1. Questions Environnementales

- **Destruction d'espaces verts :** Le sort des **oliviers** présents sur la parcelle concernée, éléments constitutifs du paysage rouretan et de notre patrimoine agricole.
- **Gestion des déchets** : L'impact de la **gestion des déchets** générés par ce type de restauration rapide, et la capacité de la commune à gérer l'augmentation de la pollution et des nuisances associées.

## 2. Sécurité et Santé Publique

- Santé des Collégiens : L'impact sur la sécurité alimentaire et les habitudes nutritionnelles des jeunes, l'établissement étant situé à moins de 150 mètres du collège.
- **Sécurité Routière**: Les risques accrus pour la **sécurité routière des collégiens**. Ces derniers seraient contraints de traverser une **Route Départementale** à très forte fréquentation, avec l'augmentation prévisible du trafic généré par le *fast-food*.

---

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Élus,

Nous tenons tout d'abord à saluer la décision d'organiser un **Conseil Municipal exceptionnel** le 16 octobre pour voter une motion contre ce projet. C'est un signal fort d'écoute de la part de la municipalité face à la vive inquiétude des habitants.

Nous rappelons que notre collectif "NON AU FAST FOOD AU ROURET" est un collectif citoyen et apolitique.

Notre seule motivation est l'intérêt général : nous sommes uniquement mobilisés contre un projet que nous estimons, avec l'immense majorité des Rouretans et des habitants des communes environnantes, profondément inapproprié pour l'identité, l'environnement et la sécurité de notre commune du Rouret.

Pour garantir une **transparence totale** et un **dialogue constructif**, nous souhaiterions mettre en place une organisation régulière d'**échanges et de réunions d'information** avec la Mairie et les services compétents sur l'évolution de ce dossier.

Notre collectif s'engage à rédiger des **comptes-rendus** de ces échanges et à les mettre en ligne pour informer les Rouretanes et Rouretans en toute clarté.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre démarche de collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Élus, l'expression de notre considération distinguée.

Le Collectif Citoyen "NON AU FAST FOOD AU ROURET"

contact@non-au-fast-food-au-rouret.net



